

d'agriculture pourraient avoir besoin, engrais qu'ils s'engageaient de continuer à livrer pendant dix ans, au même prix de \$26 la tonne.

Convaincu de l'avantage qu'il y avait de saisir une occasion aussi favorable de faire connaître le profit que notre agriculture pourrait tirer de l'emploi de cet engrais et d'en introduire à la suite la fabrication dans la province, il avait réuni les membres du Conseil d'agriculture pour leur soumettre son projet. Fort de leur approbation, il avait accepté l'offre de la maison Dior, et, le 16 avril dernier, il avait été informé par dépêche de Granville, du départ du navire qui devait nous apporter les cinquante tonnes de goémon biphosphaté achetées par le Gouvernement.

Les compagnies sucrières qui commencent leurs cultures de betteraves, ce printemps, se sont adressés au Gouvernement pour obtenir cet engrais qu'ils trouvent beaucoup moins dispendieux et beaucoup plus riche que les superphosphates fabriqués soit au Canada, soit aux Etats Unis, à la différence du prix étant de près de \$10 par tonne en faveur du goémon biphosphaté. Mais le Gouvernement préfère donner suite à son idée première, et l'offrir aux sociétés d'agriculture, si le Conseil est d'avis que la distribution puisse s'en faire avantageusement parmi leurs membres, et le prix en être prélevé sur leur subvention ordinaire.

Cet engrais a été acheté sur analyse chimique et contient 36 parties de matières organiques, goémons et varechs, 1.93 d'azote, 5.60 d'acide phosphorique soluble, 2.50 d'acide phosphorique insoluble et 1.95 de sels alcalins. Quatre à cinq cents livres suffisent pour la fumure complète d'un arpent de terre et on l'applique de la même manière que le plâtre.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil d'agriculture a donné son entière approbation à l'initiative éclairée prise par le Gouvernement; mais vu l'époque déjà avancée de la saison, il a cru devoir recommander de restreindre la distribution du goémon biphosphaté à deux tonnes pour chaque société. Une résolution à cet effet a été adoptée à l'unanimité et une circulaire informant les sociétés d'agriculture de cette décision a été immédiatement dressée et va leur être expédiée dès aujourd'hui, afin de mettre leurs membres à même de participer à cet essai d'amélioration dans notre culture, dont nous attendons les meilleurs résultats. — *Communiqué.*

Visite du Révd Père Lacasse à la Rivière-Ouelle. — Le Révd Père Lacasse qui s'est fait Papôte de la colonisation, et dont la croisade patriotique est d'une si haute importance, était au milieu de nous le 1er mai.

Toute la paroisse répondant à son appel s'était réunie dans l'église pour entendre celui qui, depuis longtemps déjà, lui était connu pour un ami dévoué du Canada et un promoteur zélé de son avancement.

C'est à la suite des vêpres, après que le Saint Sacrement fut transporté à la sacristie, que le Révd Père commença son intéressante conférence.

Il s'éleva d'abord contre la cause première de notre pauvreté la mauvaise culture. Les terres qui rapportaient tant il y a trente ans sont maintenant épuisées. Il est urgent de changer de suite le vieux système qui appauvrit davantage notre sol et qui fait, qu'au lieu d'avoir neuf bons récoltes durant six années consécutives, nous en avons à peine deux bonnes, deux médiocres, les autres mauvaises.

La culture des légumes est un des meilleurs moyens d'améliorer les terres; elle fournit une excellente nourriture pour les animaux et donne un revenu considérable au cultivateur.

C'est ainsi qu'une vache nourrie aux légumes donnera du lait durant dix ou onze mois, préférablement à celle qui s'en

donne que pendant cinq à six mois, faute de paille convenable. D'ailleurs, ce qui est connu de tout le monde, c'est que plus on tire une vache par la queue, moins on la tire par les trayons. C'est là un principe qu'on se gardera d'oublier ici.

Il recommande donc énergiquement la culture des légumes, montrant que dans l'arrondissement de Valenciennes, qui est un peu plus petit que le comté de Kamouraska, là où il n'y avait que 900 vaches à lait il y a quelques années, on en compte 12,000 aujourd'hui, grâce à cette culture. Il nous cita aussi l'exemple de l'Ecosse, qui de pauvre qu'elle était, est devenue florissante par l'émulation qui s'établit entre ces cercles agricoles, tendant tous à l'amélioration des terres et au progrès de l'agriculture.

Puis passant au triste sujet de l'émigration, ce chancre qui dépeuple si rapidement nos campagnes, le Révd Père déplorait le malheur de ceux qui attirés, par de trompeuses promesses, vont se faire les esclaves d'un peuple étranger. Pauvres Canadiens, qui quittent un pays plein de ressources et d'avenir, qui disent adieu au clocher de leur village, pour aller exposer leur foi au milieu d'un peuple qui n'a d'autre dieu que l'argent, et perdre leur santé dans des travaux qui ruinent les meilleures constitutions et affaiblissent l'intelligence.

Combien est préférable le sort des courageux jeunes gens qui voulant avant tout rester canadiens et indépendants, suivent les traces glorieuses de leurs ancêtres et deviennent les rois de la forêt. A la suite d'un zèle pasteur, qui les encourage par ses paroles et les stimule par ses exemples, ils défrichent de nouvelles terres. Dieu bénit leurs efforts. Une humble chapelle s'élève au milieu de la nouvelle colonie. On souffre un peu durant les premiers mois, on s'ennuie du village natal, on mange de la galette, mais la santé n'en est qu'un peu moins tranquille. C'est ainsi qu'au lieu de s'expatrier on devient les fondateurs des nouvelles paroisses qui en peu d'années, seront florissantes, deviendront une source de richesses pour notre cher Canada et un sujet de légitime orgueil pour ceux qui, tout en servant leurs intérêts, auront servi ceux de la religion et de la patrie.

Voici un court résumé de la belle conférence qu'il nous a été donné d'entendre. Le Révd Père Lacasse peut se féliciter d'avoir répandu ici une semence qui portera ses fruits.

Aussi les cultivateurs de la Rivière-Ouelle lui garderont une profonde reconnaissance et mettront en pratique ses excellents conseils.

Rivière-Ouelle, 28 avril 1881.

L'ARBOUSSIER.

CAUSERIE AGRICOLE

L'INDUSTRIE FROMAGÈRE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC

(Suite.)

Dans mon dernier article j'ai exposé brièvement et d'une manière générale les obligations et devoirs des principaux des propriétaires de fabriques de fromage. Il y a une autre obligation également essentielle pour eux — c'est le choix d'un bon fromager. On devrait être strict sur ce point, et n'engager qu'avec les meilleures preuves de capacités.

Les difficultés journalières qui se présentent, on peut dire toujours modifiées par une foule de circonstances, doivent toujours trouver leur remède dans l'expérience attentive du fromager. Un jour, c'est du lait parfaitement frais; le lendemain, la proportion du vieux lait, mêlé à celui du matin, se trouve changée; ou bien une certaine partie du vieux lait aura été plus mal conservée que celle de la veille, ça sera la température du lait qui aura varié, ou celle de l'air extérieur, etc. Toutes ces circonstances qui peuvent varier à l'infini, exigent des modifications ou conséquences dans les préparations, dans la recette, la cuisson, etc. Et l'œil expérimenté d'un fromager les saisit au point.